

Paudex, le 1<sup>er</sup> juin 2018

## USPI INFO n° 8/2018

### Économie : le taux hypothécaire de référence reste fixé à 1.5 %

**L'Office fédéral du logement a publié ce matin le taux d'intérêt de référence applicable aux contrats de bail. Ce taux est maintenu à 1.5 % par rapport à la dernière publication.**

Le taux d'intérêt moyen, valeur au 31 mars 2018, s'est situé à 1.51 %, contre 1.53 % au trimestre précédent. Le taux d'intérêt de référence déterminant pour les loyers reste donc fixé à 1.5 %, compte tenu des règles de l'arrondi commercial applicables depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2011, selon la décision prise par le Conseil fédéral le 26 octobre 2011 (modification de l'OBLF).

Le taux hypothécaire de référence se maintiendra à ce niveau tant que le taux d'intérêt moyen ne baisse pas en dessous de 1.38 % ou n'augmente pas en dessus de 1.62 %.

Le prochain taux sera communiqué le 3 septembre 2018.

**UNION SUISSE DES PROFESSIONNELS  
DE L'IMMOBILIER**

Le secrétaire

  
Frédéric Dovat